

Berufsbildungszentrum Olten

Sekretariat IBBG
Aarauerstrasse 30 / Postfach 268
4601 Olten
Telefon 062 311 83 62
sekretariat@ibbg.ch
www.ibbg.ch

News décembre 2018

Informations de l'IBBG

Assemblée des délégués 2018

Avec son équipe composée de Sabine Portenier, Melanie Haueter et de Jürg Frei, Ben Hüter, directeur de l'IDM, a organisé à Thoun le jeudi 25 octobre un événement grandiose et inoubliable. Avec le Nähwerk, l'IDM a contribué pour une grande part au lancement de sites de production créatifs dans le domaine du textile en Suisse. Le Nähwerk convainc notamment par son parc de machines très diversifié qui permet la réalisation de travaux dans les différents domaines spécifiques.

<https://www.idm.ch>

Révision quinquennale de la formation professionnelle initiale et décision en la matière

Conformément aux ordonnances sur la formation AFP et CFC et aux documents d'information pour la commission pour le développement de la profession et la qualité de la formation (DPQF), la commission DPQF a procédé à la révision quinquennale des professions créateur/créatrice de vêtements CFC et confectionneur/confectionneuse AFP. Lors de sa séance du 12 octobre 2018, la commission DPQF a approuvé les recommandations faites pour la révision quinquennale. L'IBBG avait à cet effet effectué une enquête en ligne auprès de tous les membres de l'organe responsable et des formateurs de tous les lieux de formation dans toutes les régions linguistiques. De son côté, la CSFP a réalisé une enquête sur les orfos auprès de ses membres. Le SEFRI a quant à lui rédigé un rapport en la matière.

Basés sur une forte participation de 63%, les résultats de l'enquête effectuée par l'IBBG révèlent une solide approbation des objectifs de formation et des contenus des deux professions de la formation initiale. Les deux professions présentent un degré élevé d'employabilité. Le taux d'approbation ici est de plus de 90 %. Les exigences et les objectifs sont largement conformes à la pratique. Les objectifs évaluateurs peuvent être atteints. Les exigences et les objectifs des cours interentreprises sont également largement conformes à la pratique et peuvent être atteints dans le cadre des cours. Les contenus sont cependant très volumineux et le travail est effectué sous une grande pression. Les délais prévus pour le CIE 4 ne sont pas idéaux. Les objectifs et les exigences de la formation scolaire sont dans l'ensemble en adéquation avec la formation pratique. Dans une certaine mesure, une adaptation de la répartition des leçons de la formation initiale de trois ans est souhaitée. Les objectifs évaluateurs peuvent être atteints et donnent dans l'ensemble satisfaction. La taxonomie est d'une manière générale également approuvée. Même si dans l'ensemble les objectifs et les exigences de l'enseignement sont approuvés, le nombre de leçons à contenance technique est jugé trop élevé pour les confectionneurs/confectionneuses. On estime en outre que les bases de la réalisation de patrons manquent.

Les conditions cadres de la procédure de qualification ne sont pas optimales pour tous les domaines spécifiques.

De l'avis des cantons et du SEFRI, il n'y a cependant aucune urgence à agir, les délais pour une révision partielle ou générale étant trop courts. Il est recommandé de garder en attente les points soulevés dans le cadre de l'enquête auprès des cantons pour la 2e révision quinquennale.

Lors de sa séance du 12 octobre 2018, la commission DPQF a pris connaissance des résultats des enquêtes précitées. Elle recommande au comité de l'IBBG de ne pas modifier les documents de formation. Le comité de l'IBBG a décidé, lors de sa séance du 22 novembre 2018, de suivre ces recommandations notamment pour les deux raisons suivantes : les deux années d'expérience acquise, au terme du processus de réforme, constituent une durée trop courte pour se prononcer, d'une part, et les résultats de l'étude en cours (Verbleibstudie) ne seront disponibles que pour la prochaine révision quinquennale, d'autre part.

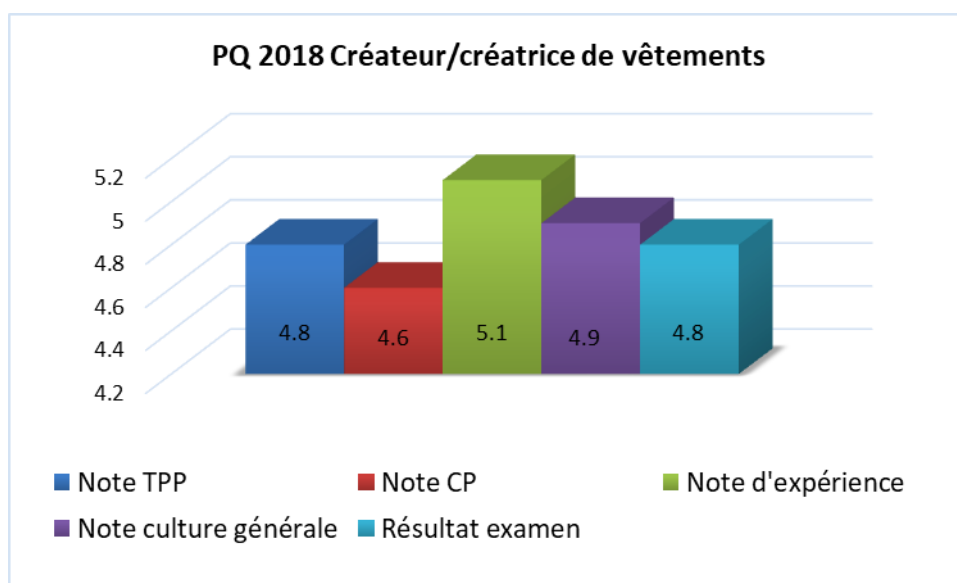
Sur recommandation de la commission DPQF, le mandat de correction des lacunes de traduction en français du plan de formation datant de 2013 a été décerné sous la forme d'une tâche administrative.

Suite aux nombreuses propositions d'optimiser le guide méthodique type, le secrétariat va préparer une recommandation en collaboration avec les personnes du métier afin de donner suite aux remarques pertinentes qui ont été présentées. D'autres informations suivront à ce sujet.

Procédure de qualification 2018

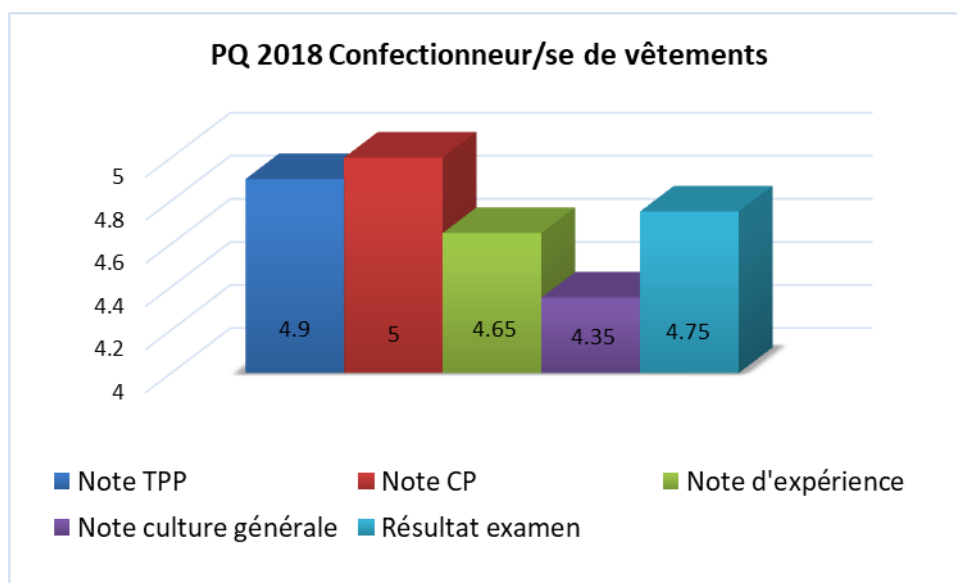
La procédure de qualification (PQ) des créateurs/créatrices de vêtements CFC a été organisée pour la deuxième fois selon les nouvelles prescriptions de formation. Son résultat a été estimé comme très positif.

Sur les 250 candidats au total (23 confectionneurs/confectionneuses AFP y compris) qui ont pris part à la procédure de qualification, 244 ont été reçus (dont 23 AFP).



Les documents relatifs à la procédure de qualification de la série-test et ceux de la PQ 2017 peuvent être commandés à l'aide du lien suivant:

<http://couture-vs.ch/de/qv-unterlagen-documents-pq/>



Formation professionnelle supérieure (FPS)

La première évaluation de l'enquête sur les besoins dans le domaine de la formation professionnelle supérieure dans le secteur de la création de vêtements révèle un grand intérêt pour ce domaine. Le taux de réponse à l'enquête a été d'environ 20 % et couvre tous les secteurs d'activités et domaines spécifiques avec des pondérations variées. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à l'enquête.

Le 16 octobre 2018, l'USMM et l'IBBG se sont mis d'accord sur les points controversés. Un organe responsable commun, sous la forme d'une communauté de travail, conformément à la déclaration d'intention du 9 mai 2015, est envisagé.

La demande adaptée en vue du lancement du projet a été présentée au SEFRI le 6 novembre 2018. *Michaela Karg Solero*

Commission CIE

Les cours, qui ont déjà été organisés à plusieurs reprises, fonctionnent de manière satisfaisante. La bonne collaboration au-delà des frontières cantonales permet de trouver des solutions appropriées qui vont dans le sens de la formation et des personnes en formation.

Formation continue

Les cours de formation continue pour les CIE sont bien fréquentés. Les cours sont publiés régulièrement sur le site de l'IBBG.

Un cours de formation continue pour le CIE 3 est prévu au cours de l'année scolaire 2019/20.

Realto

La plateforme d'apprentissage numérique qui a été développée par l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) en collaboration avec l'Université de Fribourg, tient compte de l'importance croissante des compétences numériques pour les personnes en formation.

Les contributions sous les liens ci-après méritent à ce propos d'être signalées:

- EPFL
 - o <https://dualt.epfl.ch>
- Haute école de Lucerne
 - o Berufsbildung digital <https://berufsbildungdigital.ch/>
- Le défi numérique
 - o <https://www.avenir-suisse.ch/anpassungen-braucht-es-auch-der-lehre/>

Au cours du semestre en cours, les personnes en première année de formation ont entamé leur apprentissage avec succès. Les ateliers ci-après participent actuellement au projet:

- SAMS Biasca
- SAMS Lugano/Viganello
- Ecole de Couture Sierre
- SMG Olten
- Modeco Zürich
- BBZ Freiamt Wohlen
- BFS Basel
- EDC Fribourg
- GBSSG St. Gallen Lehratelier (in Klärung)

On compte actuellement plus de 60% de créateurs/créatrices de vêtements qui établissent leur dossier de formation par voie électronique ou qui utilisent Realto dans le cadre de l'enseignement technique.

Tous les ateliers ou entreprises formatrices qui souhaitent que leurs personnes en formation utilisent également le dossier de formation électronique, peuvent contacter cornelia.jelitto@bbzolgen.ch

Cornelia Jelitto

Divers

Vous trouverez des patrons de base sur le site www.fashion-technology.ch.

Nous vous souhaitons de belles Fêtes de fin d'année et plein succès pour l'année 2019!

Georg Berger
Directeur de l'IBBG